



Montreuil, le 8 juin 2022

LES NÉGOCIATIONS DANS L'IMPASSE !

De nombreux sujets ont été mis en négociation (*paiement de la préparation du courrier, temps de travail des chauffeurs livreurs de Colis, mise en place du Comité de groupe, travail de nuit...etc.*). Cependant, la direction reste figée sur ses positions, ne tenant pas compte des propositions des organisations syndicales. Sauf pour les négociations annuelles obligatoires (NAO) où elle a accepté une revendication de la CGT sur l'automatisation des écarts entre les échelons de la grille des rémunérations, ainsi qu'un petit plus pour les cadres !

ADREXO: C'EST L'IMPASSE!!!



Sinon, pour l'instant, aucune avancée !

Pour le paiement de la préparation du courrier, le temps de travail ne devait être pris en compte qu'à partir du 101^{ème} courrier. Suite à la pression de la CGT, suivie par l'ensemble des syndicats représentant les employés, le directeur général indique qu'il accepterait d'aller en dessous de cette limite de 101 plis. Une rémunération à partir de 50 ou 30 adressés ? Cela fait beaucoup de conditionnel ! La CGT attend un engagement ferme de la direction sur cette question.

Pour mise en place du Comité de groupe, la direction refuse la nomination d'un représentant syndical pour chaque syndicat représentatif et ne propose qu'une seule réunion par an. Le minimum légal...

Pour ce qui concerne les autres négociations ? On fait du surplace !

Dans ces conditions et tant que la direction ne reviendra pas à de meilleures dispositions, la CGT ne signera plus aucun accord dans cette entreprise. Les autres syndicats ont l'air de nous emboiter le pas, la balle est maintenant dans le camp du patronat !

***POUR LA CGT, L'INTÉRÊT DES SALARIÉS
PASSE AVANT TOUT !***

CONTACT :

Sébastien BERNARD, Délégué Syndical Central : 07 83 86 33 08, snbd04@gmail.com

Sites : www.filpac-cgt.fr et LA CGT ADREXO sur seb-adrexo.over-blog.com

Facebook : page La CGT Adrexo et groupe Adrexo salariés